



**Régie intermunicipale de prévention
et de protection incendie Memphrémagog Est**
2100, route 143
Hatley (Québec)
JOB 4B0

**Province de Québec
MRC de Memphrémagog
Régie incendie de l'Est**

AVIS PUBLIC

À tous les citoyens,

En conformité avec l'article 148 du *Code municipal du Québec* qui prévoit que le conseil d'une régie intermunicipale doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

PRENEZ AVIS que le conseil d'administration de la Régie incendie de l'Est a adopté la résolution 2025-062 relativement à son calendrier des séances ordinaires de la Régie pour 2026. Les assemblées auront lieu à 19H30 au 2100, route 143 à Hatley :

- lundi 16 février
- lundi 15 juin
- lundi 19 octobre
- lundi 20 avril
- lundi 21 septembre
- lundi 16 novembre

Donné à Hatley, ce 20 novembre 2025

Stephen Nicholson
Directeur

**Régie intermunicipale de prévention
et de protection incendie Memphrémagog Est**
2100, route 143
Hatley (Québec)
J0B 4B0

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Stephen Nicholson, directeur de la Régie incendie de l'Est, résidant à Bolton-Est certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de la Régie, le 20 novembre 2025, entre 9h00 et 17h00.

*En foi de quoi, je donne ce certificat
Ce 20 novembre 2025*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Nicholson', written over a horizontal line.

Stephen Nicholson
Directeur